



Monsieur Charles LABOURE
Président de la Communauté de Communes
du Pays d'Urfé
42430 SAINT JUST EN CHEVALET

à

Mesdames, Messieurs
les membres du Conseil Communautaire

Saint Just en Chevalet,
Le vendredi 17 juillet 2026

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous inviter à participer à la réunion de Conseil Communautaire le :

Le jeudi 23 juillet 2026 à 20h
Au siège de la Communauté de communes du Pays d'Urfé
55, rue René Cassin – 42430 Saint Just en Chevalet

ORDRE DU JOUR :

Séance publique :

- **Approbation du Procès-Verbal de la séance du 25 juin 2026 ;**
- **Devenir du Contrat Négocié avec le Département ;**
- **Cession de l'atelier partagé (sous réserve de confirmation) ;**
- **Reversement de la compensation part salaires de la taxe professionnelle des communes ;**
- **Programme de voirie / travaux supplémentaires / Conventions financières ;**
- **Modification du tableau des effectifs ;**
- **Stratégie forestière / règlement d'attribution des aides ;**
- **Fonds de solidarité logement ;**
- **PCAET / Sollicitation du fonds vert 2026 ;**
- **PCAET / Organisation de la journée des possibles ;**
- **Evolution des conditions de reprise des plastiques durs en déchèterie ;**
- **Facturation assainissement sur la commune de Les Salles / Convention de mandat ;**
- **Convention de transfert des archives du SPANC ;**
- **Participation à la démarche de prospection de nouveaux habitants portée par le département de la Loire ;**
- **Association des bibliothèques / Attribution d'une aide financière ;**

Séance de travail :

- **Interventions et questions diverses.**

Comptant sur votre présence indispensable, je vous prie de bien vouloir agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Le Président,
Charles LABOURE